



KPMG AUDIT IS
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

MAZARS
Exaltis
61 rue Henri Regnault
92 400 Courbevoie
France

STEF

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017 STEF 93, boulevard Malesherbes - 75008 Paris Ce rapport contient 31 pages



MAZARS
STEF
Rapport des commissaires aux
comptes sur les comptes annuels
6 avril 2018

STEF

Siège social: 93, boulevard Malesherbes - 75008 Paris

Capital social : €.13 165 649

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'assemblée générale de la société STEF,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société STEF relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.





6 avril 2018

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Valeur d'inventaire des titres de participation

(Notes 2.3 et 3.3 de l'annexe aux comptes annuels)

Description du risque:

Au 31 décembre 2017, les titres de participation, figurent au bilan pour un montant net de 244 297 milliers d'euros, soit 26% du total de l'actif.

Les titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition y compris les honoraires et frais d'actes liés à l'acquisition des titres.





Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels 6 avril 2018

Lorsque la valeur d'utilité des titres de participation, appréciée titre par titre, est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est comptabilisée pour ramener les titres de participations à leur valeur d'utilité.

Comme indiqué dans la note 2.3 de l'annexe aux comptes annuels, la valeur d'utilité des titres de participation est estimée par la direction sur la base de la quote-part d'actif net comptable des entités concernées à la clôture de l'exercice. Il est également tenu compte dans cette appréciation des perspectives d'activité, de rentabilité et des plus-values latentes immobilières.

L'estimation de la valeur d'utilité des titres requiert par conséquent l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées, éléments qui peuvent correspondre, selon les cas, à des éléments historiques (les capitaux propres) ou à des éléments prévisionnels (perspectives d'activité et de rentabilité et plus-value latentes immobilières).

Compte tenu du poids de ces titres de participation au bilan et des incertitudes inhérentes aux hypothèses utilisées dans l'évaluation de la valeur d'utilité, nous avons considéré la valeur d'inventaire des titres de participation comme un point clé de notre audit.

Notre réponse au risque :

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs d'utilité des titres de participation, nos travaux ont consisté principalement à :

- Apprécier si la méthodologie retenue par la Direction est justifiée au regard de la nature et de l'activité de l'entité détenue ;
- Pour les évaluations faisant uniquement référence au niveau de la quote-part d'actif net comptable, vérifier que les montants retenus concordent avec les comptes des entités et que les ajustements opérés, le cas échéant, sur ces capitaux propres reposent sur une documentation probante ;
- Pour les évaluations reposant sur des plus-values latentes immobilières, vérifier l'exactitude arithmétique du calcul des plus-values latentes, obtenir et examiner la documentation et/ou la méthodologie retenue pour déterminer le prix de marché du bien immobilier;
- Le cas échéant, pour les évaluations reposant sur des éléments prévisionnels autres que les plus-values latentes immobilières (perspective d'activité et de rentabilité), apprécier le caractère raisonnable des hypothèses retenues.





Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'Administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-3 et L. 225-37-4 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-3 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société STEF par l'Assemblée Générale du 18 décembre 1997 pour le cabinet Mazars et du 22 juin 1994 pour le cabinet KPMG Audit IS.



Au 31 décembre 2017, le cabinet Mazars était dans la 20ème année de sa mission sans interruption et le cabinet KPMG Audit IS dans la 23ème année, dont 19 années pour les deux cabinets depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au Comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.





Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels 6 avril 2018

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.





Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels 6 avril 2018

Rapport au Comité d'audit

Nous remettons un rapport au Comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Paris La Défense et Courbevoie, le 6 avril 2018

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit IS

Benoît Lebrun Jérémie Lerondeau

Associés

MAZARS

Olivier Thireau
Associé

BILAN AU 31 DECEMBRE 2017

(en euros)

		EXERCICE 2017			EXERCICE 2016	
	ACTIF	BRUT	AMORTISSEMENTS	NET	NET	
	(& DEPRECIATIONS			
	Immobilisations incorporelles	45 455 554				
I	Logiciels et licences informatiques		44 457 533	2 975 221		
M	Fonds commercial	1 751 444	1 659 120	92 324	92 324	
M O	Mali de fusion			U	(
В						
I I	Immobilisations corporelles					
Ĺ	Terrains	15 507 631	484 215	15 023 416	15 078 865	
I	Constructions	105 764 702	48 715 111	57 049 591	57 312 250	
Š	Matériel et installations spécifiques	56 358 388	40 460 370	15 898 018	1	
A	Matériel de transport	271 446	227 651	43 795		
T	Mobilier,matériel et agencements de bureau	2 710 468	2 493 919	216 549	1	
•	Autres immobilisations corporelles	815 661	171 694	643 967	729 814	
I	Immobilisations en cours	1 863 063	1/10/4	1 863 063	1 035 686	
Ô		1 005 005		1 005 005	1 035 000	
N	Immobilisations financières					
S	Participations	267 208 934	22 912 398	244 296 536	204 663 408	
-	Créances rattachées	14 403 541	0	14 403 541	40 000 771	
	Prêts	1 358 037	٥	1 358 037	1 384 750	
	Autres titres Immobilisés	404 636		404 636	517 078	
	Autres immobilisations financières	3 136 951	1 500 000	1 636 951	1 629 452	
	Total I	518 987 656	163 082 010	355 905 646	344 907 027	
A C T	Créances d'exploitation					
ì	Clients et comptes rattachés	6 382 196	729 802	5 652 394	8 803 194	
F	Autres créances	33 552 463	450 000	33 102 463	26 823 584	
-	Traines ordaness	33 332 403	430 000	33 102 403	20 023 304	
C	Comptes-courants avec les sociétés du groupe	484 440 041	703 778	483 736 263	471 599 187	
R C	Valeurs mobilières de placement	37 526 017		37 526 017	38 657 088	
U L	Disponibilités	18 630 115		18 630 115	12 231 467	
A N	Charges constatées d'avance	466 938		466 938	395 608	
T	Ecart de conversion	54 368		54 368	675	
	Total II	581 052 137	1 883 580	579 168 556	558 510 803	
	TOTAL 1 + 11	1 100 039 792	164 965 590	935 074 202	903 417 831	
			25.700.070	755 577 202	705 417 651	

STEF SA

BILAN AU 31 DECEMBRE 2017

(en euros)

	D. C.C.Y.		(en euros)
	PASSIF	Avant af	
		Exercice 2017	Exercice 2016
6	Conitation	10.165.610	
S	Capital social	13 165 649	13 165 649
I	Prime d'émission d'apport et de fusion	0	0
T	Réserve légale	1 396 485	1 396 485
U	Réserve réglementée		
A	Réserves facultatives	8 448 457	8 837 672
T	Report à nouveau	59 123 296	66 883 799
I	Résultat de l'exercice	34 214 255	19 890 764
O			
N	Situation nette	116 348 142	110 174 369
	Subventions d'investissements	270 946	336 481
N	Provisions réglementées	10 286 709	10 199 100
E		20 200 703	10 199 100
$\overline{\mathbf{T}}$	Capitaux propres Total I	126 905 797	120 709 950
$\tilde{\mathbf{T}}$		120 703 777	120 709 930
E			
PROVI-	Provisions pour risques et charges	14.000.500	10.005.554
SIONS	Total II		18 985 554
SIONS	10(21 11	14 960 596	18 985 554
	70.44.8		
	Dettes financières		
	Emprunt obligataire	0	0
	Emprunts auprès des établissements de crédit	107 628 968	152 540 160
	Emprunts et dettes financières divers	201 505 870	147 507 666
D	Comptes-courants avec les sociétés du groupe	463 037 865	445 241 654
\mathbf{E}		772 172 703	745 289 480
\mathbf{T}			
T	Dettes d'exploitation		
\mathbf{E}	Fournisseurs et comptes rattachés	5 811 232	4 394 651
S	Dettes fiscales et sociales	9 982 125	8 861 424
		7 702 123	0 001 424
	Dettes diverses		
	Fournisseurs d'immobilisations	937 356	696 756
	Autres dettes	4 303 344	4 413 291
		. 5 6 5	, 113 231
Compte			
de ré-	Ecart de conversion	1 050	66 724
gulari-		1 030	00 /24
sation	Total III	793 207 809	763 722 326
	2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	123 201 002	103 122 320
	TOTAL I + II + III	935 074 202	903 417 831

STEF SA

COMPTE DE RESULTAT 2017

		(an auros)
DESIGNATION	EXERCICE 2017	EXERCICE 2016
EXPLOITATION		
Produits d'exploitation		
Manage de 1:00 de 00:	15 507 011	14 100 414
Montant du chiffre d'affaires :	1	14 109 414
. Entrepôts prestations de services	15 507 911	14 109 414
Production de l'exercice	15 507 911	14 109 414
Charges d'exploitation		re- delica di manda di
1000		
Consommations en provenance des tiers:	19 395 000	16 337 867
. Achats de sous-traitance	299	12 453
Achats non stockés.	276 914	423 935
. Services extérieurs :		
- personnel extérieur	968 507	703 086
- Autres services extérieurs	18 149 280	15 198 393
Valeur ajoutée	(3 887 089)	(2 228 453)
Charges imputables à des tiers refacturés	33 521 148	34 291 003
Impôts, taxes et versements assimilés :	3 223 935	3 249 848
Charges de personnel :	28 050 628	23 427 263
. Salaires et traitements	17 617 230	14 905 529
. Charges sociales	10 433 398	8 521 734
Excédent brut d'exploitation	(1 640 505)	5 385 439
Reprises sur dépréciations et transferts de charges	8 378 469	3 916 536
Autres produits	5 045 399	4 892 106
Datain and discount d	11 262 062	10 620 047
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions : . Sur immobilisations	11 363 963 8 896 041	18 620 047 9 769 528
Sur actif circulant.	0 0 0 0 0 4 1	453 983
. Pour risques et charges	2 467 923	8 396 536
Résultat d'exploitation	419 400	(4 425 967)

		(en euros)
DESIGNATION	EXERCICE 2017	EXERCICE 2016
EINANOIED		
<u>FINANCIER</u>		
Produits financiers	33 443 174	50 370 483
Floduits intanciers	55 775 177	50 570 405
De westein stems	27 685 055	24 483 921
. De participations		6 112 838
. Autres intérêts et produits assimilés		
. Reprises sur provisions et dépréciations	0	19 773 724
		0505000
Charges financières	2 880 920	27 952 094
	505.510	0.000.000
. Dotations aux provisions et dépréciations		24 213 676
. Intérêts et charges assimilées	2 377 602	3 738 418
	727	
Résultat financier	30 562 254	22 418 389
Résultat courant avant impôt	30 981 654	17 992 422
	,	
EXCEPTIONNEL		
Produits exceptionnels	22 390 900	8 879 781
. Sur opérations de gestion	1 977 267	1 822 359
. Sur opérations de capital :		
- produits de cessions d'éléments d'actifs immobilisés	561 438	6 266 149
- quote part subventions d'investissements	65 535	50 702
- quote part subventions a investissements	05 555	30 702
. Reprises sur provisions et amortissements		
- sur provisions réglementées	1 312 617	740 571
	18 474 043	740 371
- sur provisions et dépréciations	10 4 /4 043	U
	20 (00 004	0.124.733
Charges exceptionnelles	20 680 094	9 134 722
	2.002	90.00
. Sur opérations de gestion	3 983	80 895
. Sur opérations de capital :	10 700 000	5 500 005
- valeurs comptables des éléments immobilisés cédés	18 728 990	5 593 307
- charges exceptionnelles diverses	936 109	0
	•	
. Dotations aux amortissements et aux provisions :	i	
- aux provisions réglementées	1 011 011	3 460 521
Résultat exceptionnel	1 710 807	-254 941
Impôts sur les bénéfices :	(1 521 794)	(2 153 283)
- Intégration fiscale - charge	31 497 391	24 075 173
- Intégration fiscale - produit	(33 019 185)	(26 228 456)
mogration product	(== 525 x05)	(== === .50)
Résultat net	34 214 255	19 890 764



STEF SA

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS EXERCICE 2017

1. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

L'exercice social clos le 31 décembre 2017 a une durée de 12 mois.

Il n'y a pas de modification substantielle dans les méthodes d'évaluation, les principes et règles comptables ni dans les activités opérationnelles qui altèrent la comparabilité des comptes annuels par rapport à l'exercice précédent.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de la société ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables du 5 juin 2014 homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général (modifié par le règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables du 4 novembre 2016 homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016).

Sauf indication explicite contraire, les montants mentionnés dans la présente annexe sont exprimés en milliers d'euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles, qui comprennent principalement :

- des licences et logiciels informatiques acquis
- des fonds de commerce

sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition) ou à leur coût de production. Les licences et logiciels sont amortis sur leur durée d'utilité (maximum 5 ans).

Conformément à la règlementation comptable, les fonds commerciaux sont présumés à durée non limitée. Ils font alors l'objet d'un test de dépréciation annuel systématique visant à comparer la valeur nette comptable à la valeur actuelle. La valeur actuelle est la plus élevée de la valeur vénale et de la valeur d'usage. A défaut de pouvoir isoler la valeur actuelle de cet actif pris isolément, l'approche se fonde sur la valeur actuelle du groupe d'actifs auquel il appartient.

Si la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est alors constatée.

2.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production, à l'exclusion de toutes charges financières.

Les amortissements figurant à l'actif sont calculés, suivant le mode linéaire, sur la durée d'utilisation estimée pour chaque catégorie d'immobilisations :

Immeuble du siège social : 40 an

Constructions d'origine : 25 ans sur la base de 90 % de la valeur brute. Constructions postérieures : 20 ans sur la base de 90 % de la valeur brute.

Installations spécifiques:

Installations, agencements, aménagements:

Outillage industriel:

Matériel industriel:

Matériel de bureau:

Matériels informatiques:

Matériels de transport:

10 ans
6 à 10 ans
7 ans
8 ans
7 ans
8 ans
7 ou 4 ans
7 ou 9 ans

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de dépréciation en cas d'indice de perte de valeur.

2.3. Immobilisations financières

Les titres de participation et les autres titres immobilisés sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition y compris les honoraires et frais d'actes liés à l'acquisition des titres.

A la clôture, une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'utilité des participations, appréciée titre par titre, est inférieure à la valeur comptable.

La valeur d'utilité est déterminée sur la base de la quote-part d'actif net comptable de l'entité détenue. Il est également tenu compte dans cette appréciation des perspectives d'activité, de rentabilité et des plus-values latentes immobilières

2.4. Créances

Les créances, dont les créances clients, sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances sur les clients font l'objet le cas échéant, d'une dépréciation calculée sur la base du risque de non recouvrement:

- les créances douteuses sont dépréciées en totalité de leur valeur hors taxe.
- les créances jugées incertaines sont également dépréciées de la totalité de leur valeur hors taxe dès lors que leur ancienneté excède 6 mois sauf si une partie de la créance bénéficie d'une transaction, d'un concordat ou d'une réelle possibilité de récupération.

2.5. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement autres que les actions propres, dont la méthodologie est précisée en note 2.6, sont comptabilisées à leur prix d'acquisition et donnent lieu, le cas échéant, à des dépréciations pour les ramener à leur valeur de marché ou à leur valeur liquidative.

2.6. Actions propres

Les actions de la société, acquises dans le cadre des programmes de rachat, sont classées en Autres Titres Immobilisés ou en Valeurs Mobilières de Placement en fonction de leur affectation d'origine ou ultérieure.

Les actions explicitement destinées à être attribuées aux dirigeants et cadres dans le cadre des plans d'options ou de bons d'acquisition d'actions en cours sont classées en Valeurs Mobilières de Placement, de même que celles acquises dans le cadre d'un Plan d'Epargne Européen et celles destinées à être remises en paiement ou échangées dans le cadre d'une opération de croissance externe.

Elles sont comptabilisés pour une nouvelle valeur brute égale à la valeur nette comptable de l'action, au jour de la décision de leur affectation

Les titres acquis dans le cadre du contrat de liquidité pour l'animation boursière du titre sont portés en Autres Titres Immobilisés.

Une dépréciation est constatée à la clôture de l'exercice lorsque leur valeur d'inventaire, déterminée par référence au cours de bourse moyen du dernier mois de l'exercice, est inférieure à leur coût d'acquisition, sauf en ce qui concerne les actions destinées à être annulées ou les actions affectées en couverture des plans d'actions de performance dont la remise est probable à l'issue de la période d'acquisition.

La méthodologie d'évaluation est au coût moyen pondéré.

2.7. Actions de performance

Des actions de performance ont été attribuées à certains salariés et aux cadres dirigeants du Groupe. L'acquisition définitive des actions est subordonnée à la réalisation de critères financiers.

Cette attribution d'actions de performance représente un avantage consenti à leurs bénéficiaires et constitue à ce titre un complément de rémunération.

Les avantages des attributions d'actions de performance sont octroyés sur décision du Conseil d'administration de STEF SA après approbation en assemblée générale.

2.8. Revenus des participations, des autres titres immobilisés

Les dividendes sont affectés comptablement à la date de l'assemblée générale ayant décidé des distributions, étant observé qu'en fin d'exercice sont également pris en compte les coupons détachés avant le 31 décembre et qui seraient effectivement encaissés au début de l'exercice suivant.

2.9. Impôt sur les bénéfices

STEF SA est la tête de groupe fiscal. A ce titre, elle comptabilise, d'une part, le produit d'impôt en provenance des filiales intégrées au groupe fiscal et, d'autre part, la charge d'impôt calculée au niveau du groupe fiscal.

Les impôts différés ne sont pas comptabilisés.

2.10. Engagements en matière de départ à la retraite

La société applique depuis 2014 la recommandation n° 2013-02 du 7 novembre 2013 de l'Autorité des Normes Comptables relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires pour les comptes annuels et les comptes consolidés établis selon les normes comptables françaises. La société a fait le choix d'appliquer la méthode 2 décrite dans cette

recommandation ce qui implique qu'elle reconnaîtra désormais immédiatement en résultat de l'exercice les écarts actuariels nés sur cette même période.

Les avantages post-emploi à prestations définies consentis par le groupe sont constitués des indemnités de fin de carrière versées lors du départ à la retraite et dont le montant est fonction du dernier salaire et de l'ancienneté acquise.

L'engagement correspondant est géré dans le cadre d'un contrat groupe, par STEF, qui par ailleurs a versé des fonds cantonnés auprès de compagnies d'assurances.

Le calcul des engagements est effectué par un actuaire indépendant en application de la méthode actuarielle.

Les droits acquis à la clôture de l'exercice sont définis par la Convention Collective dont relève chaque société et refacturés à celles-ci par STEF qui rembourse en contrepartie les indemnités réellement versées. Ces droits sont évalués sur la base du départ volontaire du salarié et sont ainsi calculés charges sociales comprises.

Ils sont évalués en conformité avec les dernières évolutions législatives.

Les principales données actuarielles sont les suivantes :

- Taux d'actualisation: 1,50% (inchangé par rapport à 2016).
- Profil de carrière égal à: 1,75% pour la catégorie non cadres et 2,25% pour la catégorie cadres.
- Taux de rendement des fonds estimé à : 1,50%.
- Tables de mortalités séparées TGH 05 et TGF 05

2.11. Médailles du travail

La provision destinée à couvrir les droits conventionnels des salariés, liés à l'attribution de médailles du travail, est calculée selon les mêmes méthodes et les mêmes hypothèses actuarielles que celles retenues en matière d'indemnités de fin de carrière. Les écarts actuariels sont immédiatement comptabilisés en résultat. Les règles d'attribution des médailles, propres à la société, ont été prises en compte. Le montant de l'engagement, ainsi calculé, figure en provisions pour risques et charges, à la clôture de l'exercice.

2.12. Provisions réglementées

Les provisions réglementées comprennent, à la clôture de l'exercice, les amortissements dérogatoires. Les amortissements dérogatoires résultent des différences existantes entre les bases et entre les durées d'amortissement fiscal et comptable des immobilisations.

2.13. Instruments dérivés

La société utilise des instruments dérivés de taux pour réduire son exposition à la variation des taux d'intérêts, principalement à raison de ses emprunts bancaires et lignes de crédit à taux variables.

Les produits et charges résultant de l'utilisation de ces instruments sont constatés en résultat, de manière symétrique à l'enregistrement des charges et des produits des opérations couvertes, lorsqu'ils sont comptablement qualifiés de couverture.

Les dérivés qui ne sont pas qualifiés de couverture sur le plan comptable suivent le mode de comptabilisation suivant :

- Les moins-values latentes sont provisionnées (les plus-values latentes ne sont pas reconnues en résultat)
- Les plus / moins-values réalisées sont comptabilisées en résultat.

2.14. Frais d'émission d'emprunts

Les frais liés à l'émission d'emprunts sont comptabilisés intégralement en résultat dans l'exercice où ils sont exposés.

3. Compléments d'information relatifs au bilan et au compte de résultat

3.1. Immobilisations incorporelles

Valeurs brutes

	31/12/2016	Acquisitions	Sorties	Transferts	31/12/2017
Fonds commercial	1 683	68			1 751
Logiciels	46 210	1 239	(16)		47 433
Total	47 893	1 307	(16)	0	49 184

Amortissements et dépréciations

	31/12/2016	Reprises	Dépréciations	Dotations	31/12/2017
Fonds commercial	1 591			68	1 659
Logiciels	42 616	(16)		1 857	44 457
Total	44 207	(16)	0	1 925	46 116

Valeurs nettes	3 686	3 068
----------------	-------	-------

3.2. Immobilisations corporelles

Valeurs brutes

	31/12/2016	Acquisitions	Transferts	Cessions/ mises au rebut	31/12/2017
Terrains et aménagements terrains	15 534	0	0	(26)	15 508
Constructions	104 038	2 560	774	(1 607)	105 765
Matériel et installations	57 761	535	226	(2 164)	56 358
Autres	4 662	82		(946)	3 798
Immobilisations en cours	1 036	1 827	(1 000)		1 863
Total	183 030	5 005	0	(4 744)	183 291

Les transferts traduisent principalement la mise en service des immobilisations en cours.

Amortissements et dépréciations

	31/12/2016	Reprises	Dépréciations	Dotations	31/12/2017
Terrains et aménagements terrains Constructions Matériel et installations Autres	455 46 663 39 245 3 642	(26) (1 387) (2 131) (946)		55 3 376 3 409 198	484 48 652 40 523 2 894
Total	90 005	(4 490)	0	7 038	92 553

Valeurs nettes	93 026	90 738	

3.3. Immobilisations financières

Valeurs brutes

	31/12/2016	Augmentations	Diminutions	31/12/2017
Participations Créances rattachées à des participations Autres Titres immobilisés Autres	245 600 40 001 517 4 514	1 083 46	()	14 404
Total	290 632		(56 626)	286 513

Les principales variations des immobilisations financières ont porté sur :

<u>Titres</u> de participations :

- L'augmentation est principalement relative à :
 - L'acquisition des titres CMP pour 50.873 milliers d'euros à la suite de la TUP STIM d'ORBIGNY,
 - et à l'augmentation de capital de STEF Nederland pour 422 milliers d'euros.
- La diminution correspond :
 - à la cession des titres de la SNC PIANA pour 18.474 milliers d'euros,
 - ainsi qu'à l'annulation des titres STIM d'ORBIGNY consécutive à la TUP pour 11.223 milliers d'euros.

Créances rattachées :

- L'augmentation de 1.083 milliers d'euros correspond à la remontée des bénéfices de l'exercice 2017 des SNC/SCI.
- La diminution de 26.680 milliers d'euros correspond principalement :
 - o au remboursement de la créance de la SNC PIANA à hauteur de 24.204 milliers d'euros,
 - o à l'affectation en comptes-courant des remontées de bénéfice de l'exercice 2016 des SNC/SCI pour un total de 1.038 milliers d'euros,
 - o et l'annulation de la créance STIM d'ORBIGNY consécutive à la TUP à hauteur de 1.435 milliers d'euros.

Autres Titres immobilisés

• Ils sont constitués de 4.131 actions STEF auto détenues (voir notes 2.6 et 3.5).

Autres

• Montant essentiellement constitué d'une créance au titre de l'appel en garantie à première demande dans le domaine du maritime (3.000 milliers d'euros) et de prêts au titre de l'aide à la construction (1.349 milliers d'euros).

3.4. Tableau des dépréciations et provisions

Les mouvements ayant affecté les provisions au cours de l'exercice s'établissent comme suit :

}		Provisions		Repr	ises	Braviaiana
		au 31/12/16	Dotations	Utilisation	Non utilisation	Provisions au 31/12/17
-Provisions réglementées (amort déro - Provisions pour Médailles du Travail - Autres provisions pour risques (1) - Autres provisions pour charges (1)	ogatoires)	10 199 359 18 626 0	58	(1 312) (16) (3 705)		10 287 401 14 559 0
Dépréciations - Autres immobilisations - Titres de participation - Créances de participation - Autres titres immobilisés - Autres immobilisations financières - Clients comptes rattachés - Titres de placement - Comptes courants - Autres créances d'exploitation	(2) (3) (4) (5)	0 40 936 0 0 1 500 945 0 704 450	450	(18 474) (139)	(76)	0 22 912 0 0 1 500 730 0 704 450
Total		73 719	4 371	(23 646)	(2 901)	51 543
Résultat d'exploitation			2 521	(6 6		
Résultat Financier			450	(18 4		
Résultat Exceptionnel			1 400	(1.3	12)	

(1) Autres provisions pour risques et charges, principalement :

- Provision pour engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite pour 12.347 milliers d'euros, s'analysant comme suit :

en milliers d'euros	2017	2016	2015
valeur actuarielle des engagements fonds versés aux fonds d'assurances écarts actuariels différés	42 091 (29 744)	41 973 (29 154)	39 318 (28 828)
provision à la clôture de l'exercice (*)	12 347	12 819	10 490

(*) EVOLUTION DE LA PROVISION	_
Provision à l'ouverture (31 déc. 2016)	12 819
Charge / Produit de l'exercice	1 564
Prestations payées	(2 036)
Retrait du fond	190
Provision au 31 déc. 2017	12 347

Les fonds cantonnés, gérés en euros, sont déposés auprès d'investisseurs institutionnels en France. Ils bénéficient de la garantie en capital et, pour l'essentiel, d'une garantie de rendement minimal. Les fonds cantonnés auprès des contrats d'assurances sont composés d'actifs en euros (part principale) et d'actifs diversifiés, offrant pour certains une garantie minimale de taux et dans tous les cas une garantie en capital.

- Provision pour démolition et remise en état du site de Gerland pour 1.107 milliers d'euros, dont les travaux sont en cours et pour lequel le terrain a été restitué.
- Provision correspondante à la charge d'attribution d'actions aux salariés, soumise à des conditions de présence et de performance, pour 1.052 milliers d'euros. Les caractéristiques du plan d'actions de performance sont décrites dans le rapport de gestion dans la partie relative à la Gouvernance.
- (2) Dépréciations des titres de participation :
- Dépréciation des titres SGN pour 270 milliers d'euros, et STEF Nederland pour 180 milliers d'euros.
- Reprise de dépréciation des titres de la SNC PIANA pour 18.474 milliers d'euros sans impact résultat suite à la cession des titres pour 450€.
- (3) Dépréciation des autres immobilisations financières :
- maintien de la dépréciation de la créance au titre de l'appel en garantie à première demande dans le domaine du maritime à hauteur de 1.500 milliers d'euros.
- (4) Dépréciation des comptes courants :
 - maintien de la dépréciation du compte courant Atlantique SA pour 704 milliers d'euros.
- (5) Dépréciation des autres créances d'exploitation :
- maintien de la dépréciation de la créance « 1855 » (prix différé de la cession des Chais de la Transat) pour 450 milliers d'euros.

3.5. Capitaux propres

Les capitaux propres de la société ont évolué, comme suit, durant l'exercice :

	Au 31/12/16	Variation	Affectation du résultat de l'exercice précédent	Dividende versé	Résultat de l'exercice	Au 31/12/17
Carital	40.400					
Capital	13 166		,			13 166
Prime d'émission et d'apport] 0					0
Réserve légale	1 396					1 396
Autres réserves	8 838	(389)				8 448
Report à nouveau	66 884	i	19 891	(27 651)		59 124
Résultat	19 891		(19 891)		34 214	34 214
Sous total Situation nette	110 174	(389)	0	(27 651)	34 214	116 348
Provisions réglementées	10 199	88		-		10 287
Subventions	336	(65)		_		271
Capitaux propres	120 709	(366)	0	(27 651)	34 214	126 906

Le capital social est composé de 13.165.649 actions d'une valeur nominale de 1 euro. Aucun mouvement sur le capital n'est intervenu en 2017.

La répartition du capital au 31 décembre 2017 est la suivante :

	Pourcentage
Atlantique Management	30,37%
FCPE des salariés du groupe	16,40%
Société des Personnels de la Financière de l'Atlantique	9,28%
Union Economique et Financière	7,22%
Société Européenne de Logisitique du Froid	5,60%
Autres membres de l'action de concert	0,48%
Auto-détention	6,45%
Autres (actionnaires détenant moins de 5% du capital)	24,20%
Total	100,00%

Actions propres :

Au 31.12.2017, la société STEF détenait 848.691 actions propres pour un montant brut de 37.885 milliers d'euros, détaillé comme suit :

		Déte	ention en
Destination des titres détenus en autocontrôle	Nombre d'actions	Autres titres Immobilisés (K€)	V.M.P. (K€)
Animation du cours par l'intermédiaire d'un contrat de liquidité	4 131	359	
Couverture d'attribution d'actions aux salariés dans le cadre du plan d'épargne d'entreprise	38 584		1 476
Couverture du plan d'attribution d'actions de performance (article L225- 197-1 du code de Commerce)	90 456		4 046
Remise en paiement ou en échange dans le cadre d'une acquisition	650 000		29 073
Autres actions	65 520		2 931
TOTAL	848 691	359	37 526
Dépréciation des titres Dépréciation des titres non encore affectés (comparaison au cours moyen du dernier mois de 95,14€/action)		0	0

3.6. Etat des créances et des dettes par échéance

3.6.1 Tableau des créances

	Total	Dont à moins d'un an	•	
Créances rattachées à des participations	14 403	1 103	13 300	14 403
Autres créances financières	0		0	0
Créances d'exploitation (clients) Créances d'exploitation (autres) Comptes courants avec les sociétés du groupe	6 382 33 552 484 440	I		4 370 62 484 440
Total	538 777	525 477	13 300	503 275

3.6.2 Tableau des dettes

	Total	Moins d'un an	Plus d'un an moins de cinq ans	Plus de cinq ans	Dont avec les entreprises liées
Dettes auprès des établissements de crédit Autres emprunts (Billets de Trésorerie)	46 841 201 500	22 333 201 500		9 825	
Dettes financières diverses	6	6			2
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 811	5 811			3 153
Dettes fiscales et sociales	9 982	9 982			
Comptes courants avec les sociétés du groupe	463 038	463 038			463 038
Dettes diverses	5 241	5 241			3 950
Total	732 419	707 911	14 683	9 825	470 143

Les comptes courants se composent essentiellement d'avances de trésorerie, accordées aux filiales ou consenties par celles-ci et pour lesquelles aucune échéance n'est arrêtée.

3.7 Dettes financières

	2017	2016
Emprunt Obligataire	0	0
Emprunt à long terme	29 841	35 272
Tirage sur des lignes de crédit à moyen terme	0	85 500
Crédit Spot	17 000	0
Découverts bancaires	60 788	31 768
Billets de trésorerie	201 500	147 500
Total	309 129	300 040

L'ensemble des emprunts à long terme sont assortis de sûretés.

Les lignes de crédit moyen-terme au 31 décembre 2017 s'élèvent à 137.525 milliers d'euros dont une part non utilisée de 137.525 milliers d'euros. Les dates d'échéance de ces lignes s'échelonnent sur plusieurs années.

Au 31 décembre 2017, la quasi-totalité des emprunts bancaires et lignes de crédit est à taux variable. Au 31 décembre 2017 la totalité des dettes financières est libellée en euros.

3.8. Instruments dérivés

La stratégie de couverture opérée par le groupe se traduit par la souscription de swaps de taux d'intérêts. Ces swaps de taux sont parfaitement adossés aux financements longs, que ce soit de durée ou de notionnel amortissable. Leur échéance est fonction de la durée du financement sous-jacent, soit entre 9 et 12 ans.

Le total couvert par les 19 swaps en cours au 31/12/2017 est de 71,4 M€. La valeur « Mark to Market » au 31.12.2017 de ces instruments est de -2.289 K€.

Lorsque les éléments couverts sont portés par les filiales, des contrats miroirs sont conclus entre STEF et les filiales concernées.

3.9. Charges constatées d'avance

Elles correspondent principalement à des charges diverses précomptées.

3.10. Produits à recevoir et charges à payer

Les produits à recevoir et charges à payer s'élèvent respectivement à 11.153 et 10.616 milliers d'euros au 31 décembre 2017.

Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes financières divers	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	346
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 834
Dettes fiscales et sociales	7 881
Autres dettes	555
TOTAL	10 616

Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 225
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Autres créances	9 928
TOTAL	11 153

3.11. Chiffre d'affaires

Activités	2017	2016	2015
Locations matériels et autres Locations immobilières	4 713 10 795	2 139 11 970	1 624 11 802
Total	15 508	14 109	13 427

3.12. Subventions d'investissement relatives aux primes énergie

L'Etat a assigné aux vendeurs d'énergie et de carburants (« obligés ») des quotas d'économies d'énergie à réaliser sous peine de devoir payer une pénalité. Les actions qui donnent droit à l'octroi de Certificats d'Economie d'Energie (CEE) sont définies par la loi comme « toute action additionnelle par rapport à l'activité habituelle » qui « permet la réalisation d'économies d'énergie ».

Le Groupe bénéficie d'un transfert des droits versés aux entreprises obligées via les investissements. Ces droits ont été analysés comme des subventions d'investissement indirectes accordées par l'Etat et sont comptabilisés en subventions d'investissement. La quote-part de subvention virée au résultat est constatée sur la durée d'amortissement des biens sous-jacents.

Le montant des « primes d'énergie » cumulées fin 2017 s'élève à 502 milliers d'euros dont 65 milliers d'euros comptabilisés en résultat de cette année.

3.13. Opérations avec les entreprises liées

Produits		
	Main d'œuvre et frais de déplacements Mise à disposition immobilière Facturation de frais communs de Groupe Redevances de concessions et de licences Revenus de titres de participations Intérêts des comptes - courants Autres produits	4 249 10 678 27 286 1 814 27 683 2 343 4 785
	Total	78 838
Charges		
	Honoraires mandat de gestion immobilier Locations immobilières Coûts informatiques métier Personnel détaché Frais communs de groupe Intérêts sur comptes courants Autres charges Total	700 943 3 815 1 130 354 158 2 856 9 686

	1		
	en milliers		
Créances avec les entreprises liées	d'euros		
Créances rattachées à des participations	14 404		
Travaux et charges à refacturer	737		
Comptes courants débiteurs	484 440		
Créances clients	3 633		
Autres créances (Avoirs à Recevoir)	62		
Total	503 275		
Dettes avec les entreprises liées			
Dettes rattachés à des participations	2		
Dettes fournisseurs	2 978		
Comptes courants créditeurs			
	463 038		
Factures non parvenues	175		
Autres dettes	3 950		
Total	470 144		

La liste des transactions effectuées par la société avec des parties liées (au sens de l'article R123-199-1 du code de commerce) n'est pas indiquée car ces transactions sont, soit conclues à des conditions normales de marché, soit exclues du champ d'application du règlement n°2010-02.

3.14. Résultat financier

Le résultat financier est positif et s'élève à 30.562 milliers d'euros. Il se compose des éléments suivants :

- De dividendes encaissés pour 26.603 milliers d'euros et de bénéfices de l'exercice des SNC/SCI à hauteur de 1.081 milliers d'euros.
- D'autres produits financiers pour 5.758 milliers d'euros dont 2.343 milliers d'euros d'intérêts sur les comptes-courants, 2.017 milliers d'euros de boni de fusion de la TUP STIM d'ORBIGNY, 1.398 milliers d'euros de produits financiers sur les prêts accordés aux filiales dont 940 milliers d'euros de frais de SWAP refacturés aux filiales.
- Une dotation aux dépréciations sur titres de participation pour 450 milliers d'euros, et pour 53 milliers d'euros sur charges financières.
- Les intérêts et charges assimilées pour 2.378 milliers d'euros.

3.15. Résultat exceptionnel

La société a procédé le 01/01/2017 à la cession de sa filiale SNC PIANA détenue à 45%. La reprise de provision des titres correspondants a été intégrée dans le résultat exceptionnel afin de neutraliser l'impact de la cession.

Les principaux éléments qui composent le résultat exceptionnel sont :

En charges:

- La cession des titres SNC Piana pour 18.474 milliers d'euros.
- Des dotations aux amortissements dérogatoires pour 1.011 milliers d'euros

En produits:

- La reprise de provision des titres SNC Piana pour 18.474 milliers d'euros.
- Des remises exceptionnelles au titre de la rétrocession par les sociétés d'Intérim d'une quote-part du CICE pour 1.463 milliers d'euros.
- Des reprises d'amortissements dérogatoires pour 1.313 milliers d'euros.
- Des produits de cessions d'immobilisations à hauteur de 561 milliers d'euros.

Les mouvements sur amortissements dérogatoires constituent un produit net de 302 milliers d'euros.

3.16. Engagements hors bilan.

3.16.1 En matière de cautions données

STEF s'est porté caution de certaines de ses filiales au titre de contrats de financements immobiliers. Ces cautions s'élèvent à 143.712 milliers d'euros au 31 décembre 2017.

Par ailleurs STEF a délivré une caution bancaire de 3 millions d'euros pour garantir la bonne exécution de la convention de délégation de service public conclue avec l'Office des Transports de Corse. De plus, STEF s'est porté caution pour un montant de 4.087 milliers d'euros dans le cadre du crédit-

bail d'un navire.

3.17. Contrats de crédit-bail

Crédit-bail	Terrains	Constructions	Installations Matériels et outillages	Autres	Total
VALEURS D'ORIGINE	709.392	18.216.788	0	0	18.926.180
AMORTISSEMENTS					
Cumuls des exercices antérieurs		15.425.938			15.425.938
Dotation de l'exercice		450.004			450.004
TOTAL	0	15.875.943	0	0	15.875.943
REDEVANCES PAYEES					-
Cumuls des exercices antérieurs					
Exercice					
TOTAL	0	0	0	0	0
REDEVANCES RESTANT A PAYER					
A 1 an au plus					
A plus d'1 an et à moins de 5 ans		;			
A plus de 5 ans					
TOTAL	0	0	0	0	0
VALEUR RESIDUELLE					
A 1 an au plus		450.004			450.004
A plus d'1an et à moins de 5 ans	ļ	498.735			498.735
A plus de 5 ans		1.392.107			1.392.107
TOTAL		2.340.846			2.340.846
Montants pris en charge dans l'exercice					

3.18. Situation fiscale

Depuis 1997, la société est tête de groupe d'intégration fiscale. Le Groupe fiscal se compose de 156 filiales.

Les conventions passées avec les filiales du groupe fiscal d'intégration mentionnent expressément qu'il n'y a pas d'obligation pour la société tête de groupe de reverser, pendant la période d'intégration comme en cas de sortie du groupe d'une filiale, les déficits fiscaux réalisés par cette dernière et utilisés par le groupe. De ce fait, la société n'a constaté aucune provision à ce titre.

La charge d'impôt au titre de l'intégration fiscale s'élève à 10.337 milliers d'euros, après imputation des crédits d'impôt (dont 7.596 milliers d'euros au titre de la nouvelle contribution exceptionnelle et contribution additionnelle). Le produit d'impôt correspondant à l'impôt versé par les filiales de STEF SA comme si elles avaient été imposées séparément s'élève à 10.070 milliers d'euros soit une charge d'impôt de 267 milliers d'euros.

Le solde de déficits utilisés par la société mère et potentiellement restituable aux filiales s'élève à 143,1 millions d'Euros.

En l'absence d'intégration fiscale, STEF SA (seule) a une charge d'impôt s'élevant à 248 milliers d'euros et des déficits reportables d'un montant de 40.590 milliers d'euros.

3.19. CICE

Le CICE (Crédit d'Impôt pour la Compétitivité des Entreprises) au titre de l'exercice 2017 s'élève à 155 milliers d'euros et a été porté au crédit des charges de personnel de la société.

Ce montant s'imputera sur l'Impôt sur les sociétés dont elle est redevable au titre du résultat d'ensemble.

3.20. Effectifs

Les effectifs moyens de la société se répartissent comme suit :

	Permanents
Cadres Hautes Maîtrises Maîtrises Employés	168 3 19 15
Total	205

Au titre de l'exercice précédent, les effectifs permanents étaient de 196.

3.21. Rémunération des organes d'administration

Les rémunérations nettes totales et les jetons de présence versés aux membres du Conseil d'Administration se sont élevés à 1.699 milliers d'euros en 2017 contre 1.654 milliers d'euros en 2016.

3.22. Situation au sein du groupe

STEF SA est l'entreprise qui établit les états financiers consolidés pour l'ensemble du Groupe.

3.23. Evénements post-clôture

Aucun événement significatif n'est survenu depuis le 31 décembre 2017.

						LINTE DES FILIALES ET PARTICIPA	ATIONS				
STEF SA AU 31/12/2 (en euros)			CAPITAUX PROPRES AUTRES QUE LE CAPITAL	QUOTE-PART DE CAPITAL DETENUE	VALEUR COMPT/	THE RESERVE OF THE PERSON NAMED IN COLUMN 2 IS NOT THE OWNER.	PRETS ET AVANCES CONSENTIS ET NON REMB	MONTANT DES CAUTIONS ET AVALS DONNES PAR LA SOCIETE	CHIFFRE D'AFFAIRE HT DU DERNIER EXERCICE ECOULE	RESULTATS (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	DIVIDENDES ENCAISSES/COMPTABILISES AU COURS DE L'EXERCICE
- Renseignements dét	étaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède	e 1% du capital									
1 - Filiales (détenues à + de 50	50%)		1			48		f	6 = F = E		
	TRANSPORT(PARIS)	15 000 000		1 100.00%	84 105 892	84 105 892	169 782 481		43 964 047	42 368 968	
	TAGNE FRIGO(PARIS) R. FRIGORIFIQUE NORD E(PARIS)	7 597 550 686 250			16 559 386		6		1 450 915		24 001 2
330 ENTR. F	R. FRIGO DU SUD-OUEST(PARIS)	2 821 250		. 4	2 212 585 3 333 110				420 472	90 806	
	O.(PARIS) GLACIERES FRIGO ST NA(PARIS)	16 663 005	5 8 792 190	13.39	28 483 634	28 483 634	4		548 784 3 243 667	1 1107	
581 STEF LO	LOGISTIQUE(PARIS)	2 000 000 8 000 000			4 958 450 9 545 687				5 276	(278 648)	
	Information et Techn(PARIS) AIX EN PROVENCE(AIX-EN-PROVENCE)	400 000	5 533 656	100.00%	2 076 687	2 076 687			5 793 022 53 881 721	1	2 000
00L1 STEF NI	NEDERLAND	300 000 5 018 000	0 000 101	-	19 170 020 5 422 376				143 313	(285 779)	
	LOGISTICS COURCELLES(COURCELLES) LOGISTICS SAINTES(SAINTES)	264 000	0 753 236	99.99%	770 000	770 000		4	4 623 439 7 536 669		
	SUISSE(SATIGNY)	1 052 000 2 442 403			1 315 000 22 988 257			3 480 000	43 294 635	(212 392)	
	ANTIQUE SA IOSTEF(PARIS)	601 000	0 n/a	a 99.60%	805 375	(0)	7 1 479 123) 703 778	14 805 162	20 376 916		
	LOGISTIQUE PLOUENAN	6 800 000 820 000			12 949 138 1 011 557	T		89 191 955	19 249 204	4 096 968	
624 CMP		9 658 225		-	50 872 946	+		4 — c ====	2 241 972	214 766 503 151	
articipations (détenues en	entre 10 et 50%)		<u> </u>						<i>_</i>	303 131	
n/a											
Renseignements glo'	lobaux sur les autres titres dont la valeur brute n'exc	excède pas 1% du ca	ıpital	14Cecue							
Sociét	étés du groupe				20.426					·	
	rs hors groupe			_	29 436 348 564	29 436	78 901 431	2 327 881	31 890 373		1 08
				4 1		4			(I Y	